



Compte rendu

CSAL du 23 avril 2026

Présents pour la CGTFIP 43 : LEMMET Patrick ; BATION Patrick

Lecture des déclarations liminaires :

CGTFIP43 : En pièce jointe

1 - Désignation du secrétaire de séance

Solidaires Finances publiques est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation du PV du CSAL du 03/02/2026 et du 30/03/2026 (pour avis)

Les 2 PV sont validés par les Organisations Syndicales à l'unanimité.

3 - Bilan campagne entretien professionnel 2025 (pour information)

Le bilan porte sur la gestion 2024 , 6 recours ont été déposées auprès de l'autorité hiérarchique. 4 dossiers ont donné lieu à un rejet total et 2 avec un accord partiel.

Sur les 6 dossiers , 5 recours ont été portés devant la CAP N ; 3 ayant reçu un accord partiel et 2 rejets.

2 des 6 recours l'ont été par des géomètres , ce qui démontre le problème persistant ,dans ce service , entre les responsables et ces agents.

4 – Bilan de la formation professionnelle (pour information)

Le nombre de journées stagiaires est en progression mais stagne pour les agents DGFIP , l'augmentation est due à la formation de personnes extérieur (Personnels Maison France Service ,...).

Les e-formation reste rejeté par les agents avec un taux d'absentéisme important (41,30%) .

2 apprentis ont été formés en 2025 dont l'un a réussi un concours de la DGFIP .

Un nouvel applicatif de formation est déployé avec MENTOR.

La formation obligatoire à « l'acculturation numérique » a fait l'objet d'allègement par la Direction Générale.

2 Forums ont été tenus par la DDFIP 43 pour valoriser le recrutement dans notre administration , 1 au Lycée de la Chartreuse à Brives Charensac et un second à destination des personnes en situation de handicap.

5 - Point sur les contractuels (pour information)

La DDFIP de la Haute Loire compte 14 contractuels actuellement.

8 sont lauréats d'un concours de la DDFIP pour ceux dont les contrats ne seront pas terminés , ils devront renoncer à leur contrat .

Il faudra obtenir de nouveaux budgets pour le recrutement de contractuels accordés par la Direction Générale.
L'ensemble des OS rappelle leur opposition à ce mode de recrutement.

6 - Questions diverses

Pas de questions diverses